



Canada Revenue
Agency

Agence du revenu
du Canada



UNION-MANAGEMENT PHILOSOPHY

The philosophy of Union-Management relations is based on:

- ◆ equality of the parties within the consultative process;
- ◆ mutual trust and respect;
- ◆ a commitment to be constructive, fair, sensitive and courteous in our dealings with each other;
- ◆ facilitating constructive decision making and problem solving at the lowest possible level, and;
- ◆ knowledge and mutual respect of legislation and national union-management policies and understanding for the functions and objectives of each party.

The undersigned hereby adopt the above philosophy and commit to its application.

Le président national du Syndicat
des employé(e)s de l'impôt

Marc Brière
National President of the Union
of Taxation Employees

Le commissaire

Bob Hamilton
Commissioner

May 14, 2018

PHILOSOPHIE SYNDICALE-PATRONALE

La philosophie des relations syndicales-patronales repose sur :

- ◆ l'égalité des parties dans le processus consultatif;
- ◆ la confiance et le respect mutuel;
- ◆ un engagement à être constructif, juste, sensible et courtois dans ses rapports avec les autres;
- ◆ la volonté de faciliter une approche constructive dans les prises de décision et la résolution de problèmes au niveau le plus bas possible;
- ◆ la connaissance et le respect mutuel de la législation et des politiques nationales syndicales-patronales et la compréhension des fonctions et des objectifs de chaque partie.

Les parties soussignées souscrivent à la philosophie ci-dessus et s'engagent à la mettre en application.

Le président du groupe de vérification, finances et
sciences de l'Institut professionnel de la fonction
publique du Canada

Doug Mason
President of the Audit, Financial and
Scientific Group of the Professional
Institute of the Public Service of Canada

La commissaire déléguée

Nancy Chahwan
Deputy Commissioner

Le 14 mai 2018